



BAC PRO

Conduite et Gestion D'une Entreprise Agricole

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire

Date d'enregistrement de la certification : 01/01/2024

Code diplôme : 40321004

Code RNCP : 38316

Option polyculture élevage

Les **OBJECTIFS GÉNÉRAUX** de la FORMATION

L'agriculture est un secteur économique moderne produisant des biens et des services très diversifiés dont l'essor a reposé sur l'augmentation de la productivité et sur une double spécialisation : celle des systèmes de production et des régions agricoles.

On dénombre actuellement 490 000 exploitations agricoles (2010) en France métropolitaine. Les surfaces consacrées à l'agriculture représentent plus de 51% du territoire. Ces surfaces ne cessent de décroître depuis 1950, et cela se traduit par une nette diminution du nombre des petites exploitations familiales au profit d'entreprises moyennes et grandes, majoritairement gérées sous forme sociétaire (GAEC, EARL, SARL...).

L'agriculture, la sylviculture, la pêche et les IAA emploient 1,43 millions d'ETP, soit 5,6% de l'emploi total national. Sur le plan démographique, l'âge moyen de la population active agricole française augmente et la question du renouvellement des générations devient préoccupante. Sur le plan social, la profession s'est féminisée et le niveau de formation initiale s'est élevé. La part de la main-d'œuvre familiale se réduit au profit d'un recours croissant à des emplois salariés notamment au travers de structures de type groupement d'employeurs et de délégation de travaux ou de services à un prestataire (EDT, CUMA, centre de gestion...) dont l'importance varie suivant les productions.

Pour réaliser certains travaux, le titulaire de l'emploi doit être titulaire du Certiphyto qu'il peut acquérir dans le cadre de sa formation.

Les emplois-type ciblés par le baccalauréat professionnel agricole "Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole" sont ceux d'agriculteurs et de salariés agricoles hautement qualifiés dont le niveau d'emploi est le niveau 4. Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer *avec ou sans* les aides (DJA).

Une FORMATION par **ALTERNANCE** ou en **APPRENTISSAGE**

Le Bac Pro Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole est une formation par alternance avec un rythme d'une semaine en centre de formation et deux semaines en entreprise.

Rythme d'alternance	MFR	ENTREPRISE
2 nd Productions	17 semaines (560h)	20 semaines
1 ^{ère} CGEA	18-19 semaines (620h)	19 semaines
T ^{ale} CGEA*	20 semaines (620h)	18 semaines

*La classe de Terminale se déroule à la MFR de Rollancourt

↳ Rémunération de l'apprenti :

Entreprises supports de formation :

- Exploitation agricole type polyculture élevage
- Structure dans le domaine équin possédant une activité de reproduction avec les poulinières, des prairies et d'autres productions végétales souhaitables

Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
De 16 à 17 ans	27 % du SMIC	39 % du SMIC	55 % du SMIC
De 18 à 20 ans	43 % du SMIC	51 % du SMIC	67 % du SMIC
De 21 à 25 ans	53 % du SMIC	61 % du SMIC	78 % du SMIC
De 26 et plus	100 % du SMIC	100 % du SMIC	100 % du SMIC

Diversité des stages :

Support AGRI

Stage PERMANENT 10 semaines

Exploitation agricole type polyculture élevage (mouton, chèvre, volailles, vaches...). Découverte du fonctionnement global de l'entreprise dans son contexte.

Stage RAPPORT 8 semaines

Exploitation agricole type polyculture élevage (cheptel laitier de préférence ou cheptel allaitant). Découverte du fonctionnement de l'exploitation pour la rédaction du dossier E6.

Stage HORS RÉGION ou STAGE AUTRE 2 semaines

Exploitation agricole dans une autre région ou exploitation agricole avec une production particulière (volaille, porc...), de la diversification (transformation...)

Support EQUIN

Stage PERMANENT 10 semaines

Structure polyvalente permettant de découvrir les différentes facettes de la filière cheval et une intégration dans le milieu professionnel (entretien des locaux, soins des chevaux, pratique équestre...)

Stage RAPPORT 6 semaines

Structure bénéficiant d'une activité de reproduction avec des poulinières et la présence de prairies pour permettre de servir de support pour la rédaction du dossier E6.

Stage AGRICOLE 4 semaines

Découverte d'une exploitation agricole
Présence de productions animales (vaches...)
Présence de productions végétales (prairies, blé, maïs...)

MISSIONS VISÉES de la formation

Le responsable d'entreprise agricole et les salariés hautement qualifiés peuvent exercer leurs activités dans des types d'entreprises très différents, en fonction du secteur d'activité, de la taille, du statut juridique, du mode de production ou de l'organisation sociale de l'entreprise ainsi qu'en fonction des réseaux et du territoire dans lesquels les activités de l'entreprise s'inscrivent.

Très autonome, le titulaire de l'emploi travaille seul et en réseau avec l'appui d'associés, de salariés, d'agriculteurs voisins, de techniciens et de partenaires. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets. Il peut déléguer certaines fonctions ou activités dont il garde la responsabilité.

Un responsable d'entreprise autant qu'un salarié hautement qualifié doivent maîtriser les techniques de production et, en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation. L'acte de production suppose également l'utilisation fréquente d'une grande diversité d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD) et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'œuvre salariée, le responsable d'entreprise agricole est un homme ou une femme polyvalente et multi compétent qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Il doit pour cela assurer une veille prospective et rechercher les meilleures pratiques et techniques disponibles pour progresser.

Dans le cadre de son activité, le titulaire de l'emploi :

1- Pilotage stratégique de l'entreprise agricole

1.1- Réalise un diagnostic de l'entreprise et de l'agroécosystème

1.2- Élabore une stratégie globale et adapte le système de production

1.3- S'implique dans des réseaux professionnels, territoriaux et sociaux

2- Préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité fonctionnelle

2.1- Maintient ou enrichit le sol en matières organiques et favorise les régulations biologiques

2.2- Préserve le sol de l'érosion et du lessivage

3. Conduite et valorisation des productions alimentaires, non alimentaires et des services

3.1- Conçoit le système de production

3.2- Conduit le système de culture

3.3- Conduit le système d'élevage

3.4- Entretien des bâtiments, les installations, le matériel et les équipements

3.5- Valorise les productions

4. Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines

4.1- Maintient et améliore le cadre, les conditions et les relations de travail

4.2- Planifie et organise le travail

4.3- Encadre une équipe

4.4- Gère les ressources humaines

5. Gestion et administration de l'entreprise agricole

5.1- Produit des données et de l'information

5.2- Gère les achats, les stocks, les approvisionnements et les services à l'entreprise

5.3- Gère ou fait procéder à la gestion courante des opérations comptables

5.4- S'acquies de ses obligations comptables, fiscales et professionnelles

5.5- Règle les litiges commerciaux, les conflits d'usages et ou de voisinage

Les **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTESTÉES**

Capacités générales

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Capacités professionnelles

- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- Piloter une entreprise agricole
- Assurer la conduite technique des productions
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole
- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

CONDITIONS d'ADMISSION et les PRÉ-REQUIS

L'entrée en seconde professionnelle est possible après : une 3^{ème} de l'enseignement agricole ou générale. Après obtention d'un CAP, un BPA, possibilité d'intégrer en 1^{ère} BAC Pro

Pour se présenter à l'examen du baccalauréat professionnel, les candidats doivent :

- 1° Soit avoir suivi une préparation au diplôme par la voie scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue dont la durée est fixée conformément aux dispositions de la sous-section 2 ;
- 2° Soit avoir accompli trois ans d'activités professionnelles dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé

Les **PLUS** de la FORMATION

↳ Un diplôme offrant la **capacité d'installation agricole** et la validation du **Certiphyto**

↳ Une **équipe pédagogique disponible** et à l'écoute (<https://www.mfrcampagne.fr/page-128-vie-a-la-mfr--une-journee-a-la-mfr.html>)

↳ Un **réseau de partenaires professionnels** ancré sur le territoire

↳ Un **cadre de vie** et d'étude **adapté** (<https://www.mfrcampagne.fr/page-124-infos-pratiques---l---alternance.html>)
(<https://www.mfrcampagne.fr/page-129-vie-a-la-mfr--veillees.html>)

↳ **1 diplôme :**

- Le BAC PROFESSIONNEL
- En fin de cycle dont 50% en continu



Accessible pour les personnes en situation de handicap

Coût annuel de la scolarité :

TARIF PENSION

En formation initiale 2 650 €/an – En apprentissage 2 026 €/an

TARIF DEMI-PENSION

1 041 €/an

En apprentissage, le coût de la formation est pris en charge par les OPCO

Modalités d'**EVALUATION**

L'examen du baccalauréat professionnel comporte sept épreuves obligatoires et, le cas échéant, une à deux épreuves facultatives. Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de compétences.

L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre des épreuves ponctuelles terminales et des épreuves évaluées par contrôles certificatifs en cours de formation (CCF) pour les scolaires, les apprentis et les stagiaires de la formation continue inscrits dans un établissement habilité à la mise en œuvre du CCF. L'examen est organisé en épreuves ponctuelles terminales pour les candidats hors CCF.

**L'ANNÉE
2026
EN CHIFFRE**

Taux de réussite aux examens 2026 : **85 %**
Taux d'insertion professionnelle : **50%**
Taux de poursuites d'études : **50%**
Taux d'interruption en cours de formation : **3%**
Taux de rupture des contrats : **7%**
Taux de présentation à l'examen : **97%**
Valeur ajoutée : **+5 pts**

https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0623325C

Un parcours en 3 années :

APRES LA 3ème

2nde PROFESSIONNELLE

1ère BAC PRO

TERMINALE BAC PRO

ETUDE :

BTS,
Licence
Professionnelle
agriculture
CS, BPJEPS

VIE ACTIVE :

Gérant d'une exploitation
Salarié dans un OPA
Cultivateur
Éleveur
Régisseur d'exploitation



Pour toute inscription :

<https://www.mfrcampagne.fr/page-123-infos-pratiques--inscription.html>

MFR de Campagne Les Boulonnais

7 rue des Sans culottes

62 650 CAMPAGNE LES BOULONNAIS

03.21.86.52.76 – mfr.campagne@mfr.asso.fr

www.mfrcampagne.fr



Actualisé le 08/07/2026